Collège Henri Dheurle
9 rue Pierre de Coubertin
33260 LA TESTE DE BUCH
Tél : 05 57 52 55 20

ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE N° 2 ☑ **ORDINAIRE** ☐ **EXTRAORDINAIRE**

Mardi 23 Novembre 2021 de 17 h 15 à 19 h 25

Date de convocation : 15 novembre 2021

Quorum : 15

Nombre de membres présents : 23 puis 24

Présidente : Mme SÉRÉ, Principale

Secrétaire de séance : Mme Mousse, représentante FCPE

La Teste, le 15 novembre 2021

Mesdames, Messieurs
les membres du Conseil d'Administration

Objet : Conseil d'administration – CONVOCATION
2021-2022 – Séance N°2

Je vous informe que le conseil d'administration se réunira, en séance ordinaire, le

MARDI 23 NOVEMBRE 2021 à 17 h 15 en salle du conseil

Je vous prie de bien vouloir assister à cette réunion.

Ordre du jour :

1/ AFFAIRES RELATIVES AU FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT :
(vote) - Autorisation de signature de convention avec le RCBA (Rugby Club du Bassin d'Arcachon)

2/ AFFAIRES RELATIVES AUX ACTES BUDGETAIRES ET FINANCIERS :
(vote) - Budget de l'établissement
(vote) - Fusion des fonds de roulement

3/ AFFAIRES RELATIVES A L'ACTION EDUCATRICE
info) - Projet Voltaire
(info) - Stage des classes de 3ème

4/ QUESTIONS DIVERSES :

A déposer par voie numérique sur l'adresse mail du secrétariat ce.0330129l@ac-bordeaux.fr au plus tard le **vendredi 19 novembre 2021 à 15 heures**

SIGNALE : si le quorum (15 membres) ne devait pas être atteint, le CA se réunirait le **mardi 30 novembre 2021 à 17 h 15** et délibérerait valablement quel que soit le nombre des membres présents.

Cordialement

Collège Henri Dheurle

9 rue Pierre de Coubertin

33260 LA TESTE DE BUCH

Téléphone : 05.57.52.55.20

Adresse électronique : 0330129L@ac-bordeaux.fr

La Principale

Pièces jointes :

PV du CA du 23 novembre 2021

Collège Henri Dheurle
9 rue Pierre de Coubertin
33260 LA TESTE DE BUCH
Tél : 05 57 52 55 20

Année scolaire 2021 – 2022

Conseil d'administration n°2 du 23 novembre 2021

QUORUM: 15

TITULAIRE	EMARGEMENT	SUPPLEANT	EMARGEMENT
Mme SERE Isabelle			
Mme BERNADET Marie			
Mme DE DIEGO Mélanie			
M. THIBAULT Francis			
M. DAVET Patrick		Mme SECQUES Geneviève	Excusée
M. AMBROISE Georges		Mme DEVARIEUX Isabelle	
M. DUCHEZEAU Boris			
Personnalité qualifiée entreprise			
M. DUFAILLY Fabien			
M. DELIGEY David		Mme CLERE LAUZELY Alice	
Mme SOURGET Christelle		Mme BERDOT Laurence	
M. PASTOUREAU Bruno		Mme MADIOR Cécile	
Mme SEGONZAC Gabrielle		Mme O'Driscoll Brigitte	
M. AGULIAN Charles		M. RAT Geoffroy	
Mme HIRIGOYENBERRY Sophie		M. TASTET Eric	
M. BARET Christophe		Mme BARRIERE Sonia	
M. MANIER Sébastien		Mme AZEVEDO Fatima	
Mme ZELSKI Sonia		Mme POSADA Rose	
Mme BELLOCQ Geneviève		Mme LUIS COSTA REGO Paula	
Mme ROUFFARTE Stéphanie		Mme GOMEZ Juliette	
Mme PRISCA Nathalie		Mme MOUSSE Alexa	
Mme DERON Olivia		Mme PICARD Laure	
Mme PRATS SOLER Nelly	Excusée → remplacée par J.GOMEZ	M. VERGNES Bruno	
Mme MATHIEU Maéva		Mme RUÉ Laetitia	
Mme LOUBERE Clotilde		M. CLAVERIE Bruno	
M. BOUYROUX Nicolas			
M. CHAMBFORT HABOUCHI Yanis		M. FINARDI Mehdi	
Mlle FLEURY Lola		Mlle CAVALIÉ Julie	
Mlle PRIVAT Jade		M. MARTIN Léo	

Ordre du jour :

(vote) Approbation du CA du 9 novembre 2021

1/ AFFAIRES RELATIVES AU FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT :

(vote) - Autorisation de signature de la convention avec le RCBA (Rugby Club du Bassin d'Arcachon)

2/ AFFAIRES RELATIVES AUX ACTES BUDGETAIRES ET FINANCIERS :

(vote) - Budget de l'établissement
(vote) - Fusion des fonds de roulement

3/ AFFAIRES RELATIVES A L'ACTION EDUCATRICE

info) - Projet Voltaire
(info) - Stage des classes de 3ème

Ajout dans l'ordre du jour de :

- Composition de la commission éducative
- Manuels scolaires et livres de bibliothèque
- Carnets de correspondance et cartes de cantine
- Barème du fonds social
- Entreprises et contrats 2022

1/ AFFAIRE RELATIVE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(vote) - Approbation du PV du conseil d'administration du 9 novembre 2021

Adopté par

VOTANTS : 23	CONTRE :	ABSTENTIONS :	POUR : 23

(vote) - Composition de la commission éducative

COMPOSITION DE LA COMMISSION EDUCATIVE

Administration	**1 personnel de direction**
Professeur Personnels enseignants et d'éducation	**Professeur Principal de la classe et un autre professeur de la classe Un(e) CPE**
Parents (2)	**Mme Mathieu Maéva Mme Prats Nelly**
Elève	**2 délégués élèves de la classe**
Personnel spécialisé	**Assistante sociale et/ou psychologue IEN et/ou infirmière**

Les enseignants demandent la présence de 2 enseignants : le PP et un enseignant de la classe. Modification validée par la principale.

Adopté par

VOTANTS : 23	CONTRE :	ABSTENTIONS :	POUR : 23

2/ AFFAIRES RELATIVES AU FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT :

(vote) - Tarifs des manuels scolaires et livres de bibliothèque

Les manuels scolaires et livres perdus, non rendus, dégradés ou non identifiables seront facturés à leur valeur de remplacement.

Adopté par

VOTANTS : 23	CONTRE :	ABSTENTIONS :	POUR : 23

(vote) - Tarifs des carnets de correspondance et des cartes de cantine

Le remplacement des carnets de correspondance et des cartes de cantines perdus seront facturés 5.00 € pièce.

Adopté par

VOTANTS : 23	CONTRE :	ABSTENTIONS :	POUR : 23

(vote) - Barème des fonds sociaux

BAREME DU FONDS SOCIAL COLLEGIEN		
QUOTIENT FAMILIAL	**% AIDE OCTROYÉE POUR LA RESTAURATION**	**% AIDE OCTROYEE POUR VOYAGE**
<150 €	100	100
de 150 à 250 €	80	60
250 à 350 €	60	40
350 à 450 €	40	20
450 à 600 €	20	15
> 600 €	0	0
Aide FSE complémentaire au fonds de restauration départemental	50 €	
En l'absence d'éléments financiers permettant de calculer le quotient, la commission peut octroyer une aide en considérant la situation familiale		

Rappel: Modalités de calcul du quotient familial	
RESSOURCES MENSUELLES	**DEPENSES**
Salaires	Loyer ou accession à la propriété
APL	
Prestations familiales	
Pension alimentaire	
Q.F.= ressources-dépenses/personnes du foyer*	
* responsable isolé: 1 part supplémentaire	

Le chef d'établissement se réserve le droit de modifier les barèmes face à des situations urgentes

ou exceptionnelles.

Adopté par

VOTANTS : 23	CONTRE :	ABSTENTIONS :	POUR : 23

(vote) - autorisation de signature de convention avec :

Avec le RCBA (Rugby Club du Bassin d'Arcachon)
La principale souhaite conventionner avec le RCBA pour mettre en place 2 ateliers/semaine durant la pause déjeuner animés par 2 AED, Camille et Vincent qui font du rugby et encadrent des jeunes dans leur club. 1 atelier serait pris durant le temps de travail 1 autre serait en dehors des heures de travail et rémunéré par le RCBA. Le RCBA fournirait le matériel. Les ateliers démarreraient en février- mars 2020. Pas d'engagement financier du collège.

Adopté par

VOTANTS : 23	CONTRE :	ABSTENTIONS :	POUR : 23

Arrivée de M. Pastoureau.

(vote) - entreprises et contrats 2022

Entreprises concernées par les contrats
Budget 2022

Intitulé du contrat	*Entreprise*	*Service*	*Coût annuel*
Location Photocopieur salle des profs	RICOH	AP 0REPRO	)2367 €
Location Photocopieur administration	RICOH	ALO 0REPRO	2370 €
Copies supplémentaires	RICOH	AP + ALO 0COPIES	3300 €
Contrat immobilisation EGIMMO	EFFI		96,00 €
Maintenance informatique Administration	CAMMI	ALO 0IMAINTADMIN	500,00 €
Maintenance informatique Pédagogique	CAMMI	AP 0MAINTPEDA	300,00 €
Bac à graisse	SUEZ		500 €
Alarme incendie	CEMIS	ALO 28CTR	610 €
Installations de cuisine	TIAZO INSTALL	SRH 0REPAR	2976,00 €
Extincteurs	CHRONOFEU	ALO 28MAI	850 €
Dératisation	ECOLAB	ALO 28 MAI	650 €
UNADERE	ADERE		50 €
Vérification des installations électriques, GAZ, MOYEN DE SECOURS, SSI, EQUIP SPORT	BUREAU VERITAS	ALO 28CTR	1600 €
Maintenance de la chaufferie des chaudières et des hottes	DALKIA	ALO 28MAI	
Contrat la poste	LA POSTE	ALO 0AFFRANCH	900 €
Lycée Victor Louis Groupement de commandes	LYCEE TALENCE	SRH 0GROUPACH	400,00 €
Contrat logiciel MANUELS	GERELEC	AP 13MS	320 €
Maintenance Ascenseur	Aquitaine	ALO 28MAI	1300 €

	Ascenseur		
Vérifications ascenseurs	**A2C Contrôle**	**ALO 28CTR** **TOTAL**	**320 €** **19409 €**

Le contrat signé avec l'entreprise en charge de la reprographie est à suivre attentivement, afin de démontrer les besoins et d'étudier les coûts des 20 appareils.

Adopté par

VOTANTS : 24	**CONTRE :**	**ABSTENTIONS :**	**POUR : 24**

3/ AFFAIRES RELATIVES AUX ACTES BUDGETAIRES ET FINANCIERS

(vote) - Budget de l'établissement

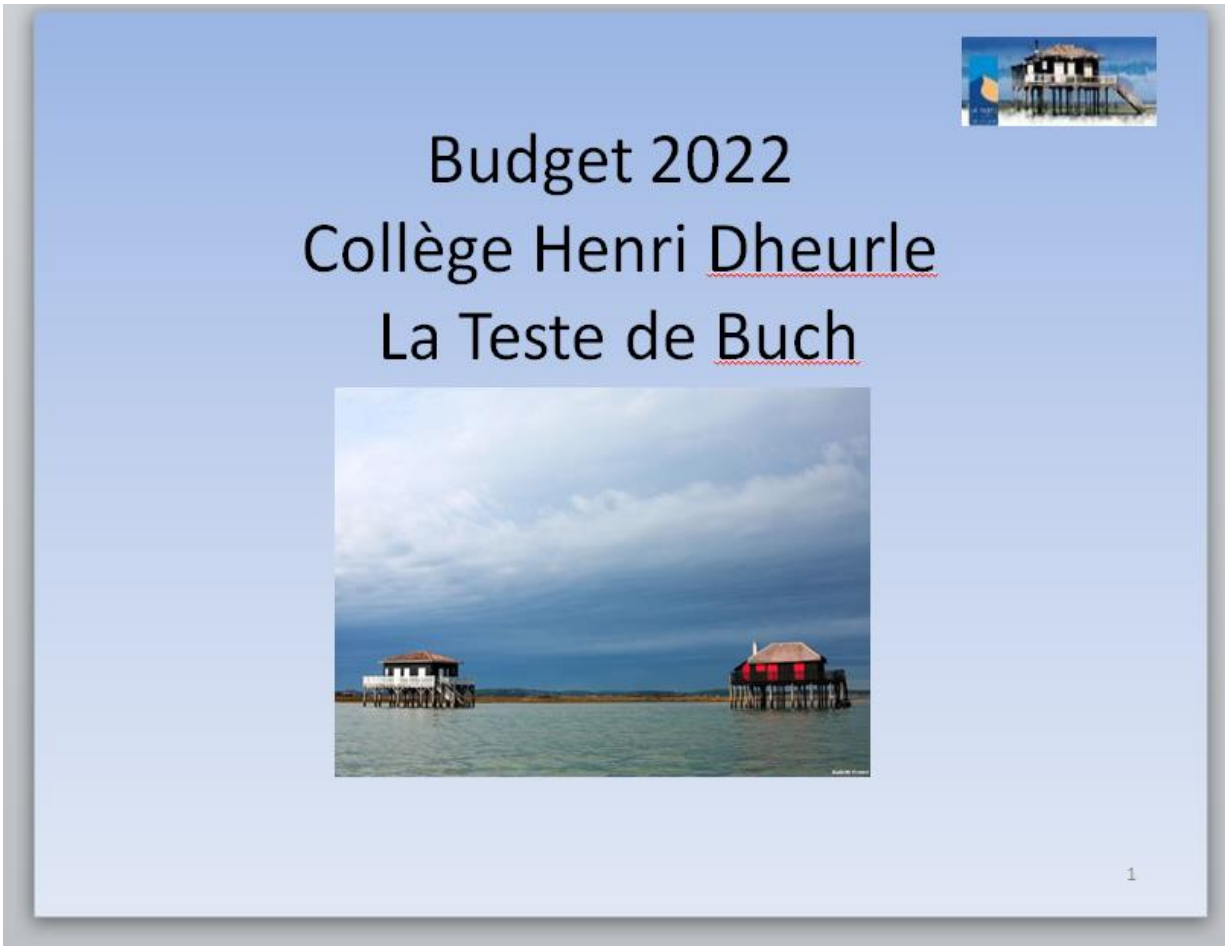

Présentation générale

Les classes :
7 classes de 6ème
7 classes de 5ème
7 classes de 4ème
7 classes de 3ème
1 dispositif ULIS : 16 élèves

Total : 28 classes

Présentation de la structure :

53 personnels enseignants et d'éducation
8 assistants d'éducation
10 AESH
6 personnels administratifs, sociaux et de santé
2 personnels de direction
11 personnels adjoints techniques territoriaux

La masse salariale 2021 :

- Etat : 4 434 947,43€
- AED : 180 310.50 €
- Masse Collectivité : 483 323.41 €

817 élèves
773 DP

2

□ Un budget 2022 en équilibre avec un maintien des lignes principales

□ Un budget élaboré en mode RCBC

→ Absence de comptes (sauf en recettes) mais

- des domaines : une subdivision du service qui sert à préciser la destination de la dépense
- des activités : une subdivision du domaine qui permet d'individualiser une dépense ou une recette pour mieux la suivre et faciliter le reporting auprès des financeurs.

→ Des services :

3 services généraux : AP, VE, ALO.
2 services spéciaux : SRH et SBN (bourses) .
1 service des opérations en capital qui sera à 0

- Un budget sincère présenté en équilibre

- Une DGF en augmentation de 1330 euros cette année.

- Un budget qui inscrit les personnels dans la stabilité et la durée des actions avec le maintien des crédits distribués sur les différents domaines et activités.

BUDGET 2022 – Collège Henri Dheurle

Dépenses et recettes

I – Les recettes :

Les recettes de l'établissement se répartissent comme suit :

- ***DGF CD 33 : 135 914 €***

- ***LFI (LOLF) : reliquats 2021 : 10 679 €***

-***prévisions LFI (LOLF)2022 : 19 416.48€***

La LFI 2022 est à titre indicatif et provisoire : les subventions arrivent en juin

- ***Part des familles voyages : 58 957.50€***

A – La dotation globale de fonctionnement (DGF) :

La DGF est calculée sur les effectifs du mois de mars 2021.

	2018	2019	2020	2021	2022
DGF	142 769	159 225	143 321	134 584	135 914

La ventilation de la DGF : une DSM (dotation spéciale de maintenance) préconisée par le CD 33 et des produits de nettoyage en hausse

	2021	2022
Enseignement	16 000 €	17 210 €
Viabilisation	44 751 €	41 203 €
Maintenance	29 009 €	35 549 €
Sous-total	89 760 €	93 962 €

L'augmentation de la dotation des produits de nettoyage est liée aux conditions sanitaires actuelles.

B – Les autres ressources :

1 - Les subventions :

a - les subventions départementales :

- Subvention transport EPS : 0 €
- Subvention aide au repas pour les élèves boursiers : 2 700 €
- Subvention d'aide à la restauration : 1 300 €
- Subventions projets : reliquats (subventions 2020 non utilisées car annulation des projets + subventions fléchées : 7 650€

b – les subventions de l'Etat :

- Subvention pour le financement des emplois d'assistants d'éducation : 170 898 €
- Fonds social collégien : 5 000 €
- Bourses nationales : 34 000€
- Subvention LFI (ex LOLF) pour projets : 8 822 €
- Subvention LFI pour carnets, droits de reproduction, manuels : 6 200 €
- Subvention éducation à la santé et à la citoyenneté : 334.48 €

2 – Les participations des familles :

- Forfaits de demi-pension : 590 élèves DP 4j : 2.93€ / repas 413€ /an
  133 élèves DP5j : 2.73€/repas 483.21€/an
- Voyages scolaires : *58 957.50€*

3 – Les ressources propres :

- Commensaux : 4 574.5 € /an :

une prévision que l'on espère en deçà de la réalité avec le travail d'amélioration de la qualité de la restauration.

- Autres ressources : 840€ carte cantines

II Les dépenses

A – Le service activités pédagogiques

1 – La logistique pédagogique :

- Budgétisation des 4 voyages prévus en 2022 en Italie, à Verdun, au ski et à Miramont de Guyenne tous prévus avec assurance annulation.
- Budget reprographie : 8 000€ en 2022 en augmentation de 600€

Une vigilance sur le suivi des dépenses liées à la reprographie avec le nouveau contrat RICOH et le déploiement des 20 imprimantes pour s'assurer que la dépense n'explose pas. Une prévision de crédit reprographie importante sur le domaine ALO, (administratif), afin de ne pas amputer les crédits pédagogiques. 10 personnels administratifs ne vont pas consommer autant que l'équipe enseignante, cela servira à couvrir les éventuels dépassements sur la ligne pédagogique.

- Transports EPS Bonneval : 1 500€
- Maintenance, petits matériels et pronote : 5 800€

→ Les dépenses d'enseignement sont uniquement financées par la dotation globale de fonctionnement (DGF).

9

2 – L'enseignement :

- Un crédit pédagogique en légère hausse par rapport à 2021 en raison de l'augmentation de la DGF.
- Reconduction des principales lignes budgétaires et ajustement des financements des projets.
- Tous les projets culturels, même de dernière minute, sont soutenus par l'établissement et sont individualisés dans des lignes spécifiques pour un meilleur suivi budgétaire 2022.

3- Synthèse des financements du service AP :

RECETTES : 42 796€ en 2021 46 449.50€ en 2022 (+ voyages)

DEPENSES : 46 449.50€

Le service AP est équilibré en dépenses et en recettes, aucun prélèvement sur fonds de roulement n'est nécessaire au fonctionnement de la pédagogie.

B – Service vie de l'élève :

- Budgétisation des aides :

- Fonds social collégien (5 000 €) et fonds social cantine (1 300€) distingués conformément à la circulaire n° 2017-122 du 22 août 2017.

- L'Aide départementale à la restauration est budgétisée à hauteur de 2 700 €.

- Budgétisation des salaires des AED dont l'établissement est l'employeur pour 170 898 € (6.5 ETP).

- Budgétisation de 834.48 € pour financer les projets du CESC sur subventions Etat et département.

Concernant les interventions extérieures, telle « Les petits débrouillards », un membre des représentants élus professeur demande que les actions soient faites en concertation avec les professeurs pour donner du sens à l'intervention.

C- Administration et logistique :

- une prévision en hausse sur la téléphonie pour s'ajuster aux dépenses 2021

- une augmentation des crédits sur le petit matériel après analyse des dépenses 2021

- une augmentation des crédits sur les produits de nettoyage : 6000 euros dépensés en 2021. Le maintien voire le renforcement du protocole sanitaire permet d'envisager un haut niveau de dépenses en 2022.

- maintien des crédits travaux qui laisse une autonomie dans la réactivité face aux avaries.

- viabilisation : une baisse en fonction des préconisations du CD33 avec un maintien des crédits chauffage et gaz, une baisse répercutée sur l'électricité et l'eau. Montant cible du CD 33 : 41 203€

A la demande d'un représentant élu des professeurs, il est notifié que nous disposons d'un capteur CO2 installé dans la cantine.

Des problèmes récurrents de chauffage sont signalés par les représentants professeurs dont une surchauffe dans certaines zones du bâtiment des salles de classe et des températures très basses ailleurs.
Mme De Diego va voir si une sous station existe dans le bâtiment pour réguler la température.

D – Le service de restauration et d'hébergement :

Forfaits :

	TOTAL
DP 4 jours	2.93
DP 5 jours	2.73

→Tarifs convives

- Elèves : 3,60€
- Personnels ind < 430 : 3,09€
- Personnels ind < 499 : 4,99€
- Personnels ind > 499 : 6,24€
- Hôtes de passage : 8,20€

→ Activité : 107 821 repas
177 jours d'ouverture

Le service SRH intègre les coûts de maintenance et d'entretien.

14

E – *Le service des bourses nationales :*

Ce service comptabilise les bourses nationales versées aux élèves.
Il est financé par une subvention spécifique de l'Etat.

A la rentrée 2021-2022 :

- 150 élèves boursiers – Montant: 34 000 €

15

F – Le service des opérations en capital : *pas de dépenses prévues.*

III – Résultat et capacité d'autofinancement

Un déficit :

- 13 158.79€ lié aux amortissements réels pour 17 656.15€ et 4 497.36 € de neutralisation sur prélèvement.

Ce budget dégage donc une capacité d'autofinancement à 0 €

Adopté par

VOTANTS : 24	CONTRE :	ABSTENTIONS :	POUR : 24

(vote) - Fusion des fonds de roulement

Autorisation de fusionner les fonds de roulement SG (Service Général) et SRH (Service Restauration et Hébergement) pour affecter le résultat global sur un seul compte qui permettra une utilisation plus simple de ce fonds devenu unique.
La question est posée de savoir si cette fusion aura une incidence sur le tarif de la demi-pension qui serait plus élevé.
La gestionnaire indique que cette fusion n'aura aucune conséquence pour les familles sur la demi-pension . elle souligne également les efforts réalisés en terme d'élaboration des menus et remercie le chef cuisinier.

Adopté par

VOTANTS : 24	CONTRE :	ABSTENTIONS :	POUR : 24

4/ AFFAIRES RELATIVES A L'ACTION EDUCATRICE :

(Info) Projet Voltaire

- Les 7 classes de 6ème sont inscrites.
- 5 classes de 5ème le sont également.
- 2 classes de CM2 le sont dans le cadre de la liaison inter degré.

399 inscrits sur 500 accès payés.
Les 6ème participent massivement au projet Voltaire : le temps moyen de connexion avoisine les 1 heure trente / élève et par classe.
Avec les licences restantes, le dispositif sera élargi à la classe de 4E.

L'appel est fait auprès des professeurs des autres classes de 4ème et 3ème pour signaler les élèves en difficulté que l'on pourrait inscrire au dispositif.
La proposition va s'étendre auprès des élèves arrivant de l'étranger et en faveur des élèves Dys.
Il existe un module pour les élèves allophones, les négociations sont en cours pour y avoir accès.

(Info) Stage des classes de 3ème

Le stage se déroulera la semaine du 24 au 28 janvier.
74% de stages trouvés au 23 novembre 2021.

C'est mieux que l'an passé mais nous avons démarré plus tôt la procédure. Les 6 élèves de 3ème qui partent en stage de ski auront l'autorisation de signer une convention sur la 1ère semaine de vacances de Noel ou de février pour rattraper le stage. Le stage de ski et le stage en entreprise se sont retrouvés sur la même période car décision tardive pour le ski et appel d'offre avec peu de dates. Comme tout se remet en marche, la principale ne veut pas bloquer la participation des 3ème au stage de ski.

Point sur la problématique des retards récurrents des transports scolaires :

Mme Devarieux nous informe qu'elle a eu un échange avec la COBAS, afin d'avoir une explication à propos des retards quotidiens des bus de Cazaux. Les ralentissements sont causés par un flux routier plus conséquent suite à la fermeture d'un axe routier dûe aux travaux sur la BA 120 de Cazaux. Pour l'instant aucune solution n'est proposée à l'établissement pour ne pas subir les perturbations des horaires et tous les retards.

Un représentant des parents d'élèves intervient pour indiquer que ces perturbations ne sont pas liées aux travaux de la Base aérienne : l'activité au sein de la Base débute à 8 h 20 alors que les bouchons commencent dès 8 h 00. Il ajoute que les bus arrivent au départ de Cazaux en retard.

L'ordre du jour s'achève à 19 h 25.